

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17031119

ode

TRIBUNAL DE COMMERCE

14 FEV. 2017

DIVISION MIONS

N° d'entreprise : **0465.948.606**

Dénomination

(en entier) : **BLUE WOOD FASHION COMPANY**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Drève des Marguerites 8, 7850 Petit-Enghien**

Objet de l'acte : Démission d'un gérant

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés tenue en date du 20 décembre 2016:

Première décision

L'assemblée prend connaissance de la démission de Madame Pascale VAN HECKE en tant que gérant de la Société et ceci à partir de ce jour.

L'assemblée donne décharge à Madame Pascale VAN HECKE pour l'accomplissement de son mandat jusqu'à ce jour.

Dès lors, l'assemblée constate que la SA IMMO SERGE PRODUCTION, représentée par son administrateur-délégué/représentant permanent Monsieur Serge Henri HULSMANS, restera le seul gérant de la Société. Elle a été nommée pour une durée indéterminée.

Selon les statuts, chaque gérant représente la société à l'égard des tiers et en justice et peut poser tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social, sauf ceux que la loi réserve à l'assemblée générale.

Deuxième décision

L'assemblée donne un pouvoir au gérant de la Société afin de déposer au greffe du Tribunal de Commerce un extrait de la présente assemblée générale extraordinaire des associés en vue de la publication aux Annexes du Moniteur Belge.

Pour extrait conforme

la SA IMMO SERGE PRODUCTION

Monsieur Serge Henri HULSMANS, représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/02/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).